

**REQUETE EN ABATTAGE D'ARBRE-S**  
soumise à la LPrPNP (Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager)

**Dossier No 4728/45/2025**

***A remplir par le responsable communal***

Requête reçue le : 21.04.2025      Responsable communal : M. Florim Ajda  
Visite sur place : 01.05.2025      Arbre(s) dangereux :       OUI       NON  
En présence de : seul

***A remplir par le requérant de l'abattage***

<b>A. Intervenants :</b>	<b>Raison sociale ou adresse</b>
Propriétaire	M. Gregoire Udry Chemin de Peccaux 6 1833 Les Avants
Demandeur	M. Gregoire Udry

***A remplir par le requérant de l'abattage***

**B. Situation de l'arbre/des arbres à abattre**

Adresse	Chemin de Peccaux 6 - 1833 Les Avants
Parcelle No	4728

***A remplir par le requérant de l'abattage***

**C. Motif(s) de la demande**

**Motifs invoqués par le requérant :** 1 Picea abies attaqué par Capricornes asiatiques, coupe du 20 % des branches effectuées et maintenant attaque de Bostiches. Demande d'expertise afin de savoir si son abattage est évitable ou non.

***A remplir par le responsable communal***

**D. Caractéristique de l'arbre/des arbres à abattre**

No	Nom scientifique	Nom français	Remarque(s) – diamètre/circonférence à 100 cm du sol	Valeur du sujet en CHF
1	Picea abies	Epicéa commun	110 cm	

<b>E. Motifs admis selon la LPrPNP</b>	
<input checked="" type="checkbox"/>	Risques sécuritaires ou phytosanitaires avérés
<input type="checkbox"/>	Arbre mort
<input type="checkbox"/>	Entrave avérée à l'exploitation agricole
<input type="checkbox"/>	Impératifs de construction ou d'aménagement (mise à l'enquête / rapport d'expertise en annexe)
<input type="checkbox"/>	Aucun motif invocable selon la LPrPNP
Remarque(s) du responsable communal : L'arbre en question est fortement dépérissant et atteint d'une infestation par un scolyte ; un abattage est nécessaire.	
<b>F. Préavis du service des espaces publics</b>	
<input checked="" type="checkbox"/>	favorable à l'abattage
<input type="checkbox"/>	défavorable à l'abattage (voir remarques du responsable communal)
<input type="checkbox"/>	la demande ne peut pas être prise en considération, aucun motif valable n'étant invocable selon la LPrPNP. L'abattage est refusé d'office.
<b>G. Proposition du service des espaces publics à la Municipalité</b>	
<input type="checkbox"/>	L'état d'urgence nécessite un abattage dans les meilleurs délais (urgent)
<input checked="" type="checkbox"/>	Autoriser l'abattage avec compensation (voir sous rubrique H. Compensation prévue)
<input type="checkbox"/>	Refuser l'abattage pour les motifs suivants :
<input type="checkbox"/>	Autoriser la taille d'allègement, de nettoyage ou de rééquilibrage
<input type="checkbox"/>	Autres recommandation d'entretien :
<b>H. Compensation prévue</b>	
<input checked="" type="checkbox"/>	Nouvelle plantation : 1 arbre majeur d'une hauteur de minimum 2m50 à la plantation
<input type="checkbox"/>	Financière (voir les valeurs des sujets sous rubrique « D » Caractéristique de l'arbre)
<b>I. Affichage au pilier public</b>	
Date d'affichage au pilier public : du 6 mai 2025 au 5 juin 2025	
<b>J. Remarque(s) éventuelle(s)</b>	

Le collaborateur technique : Florim Ajda

Date : 07.05.2025

Visa : FA

Le chef de service : Patrick Aubort

Date : 06.05.2025

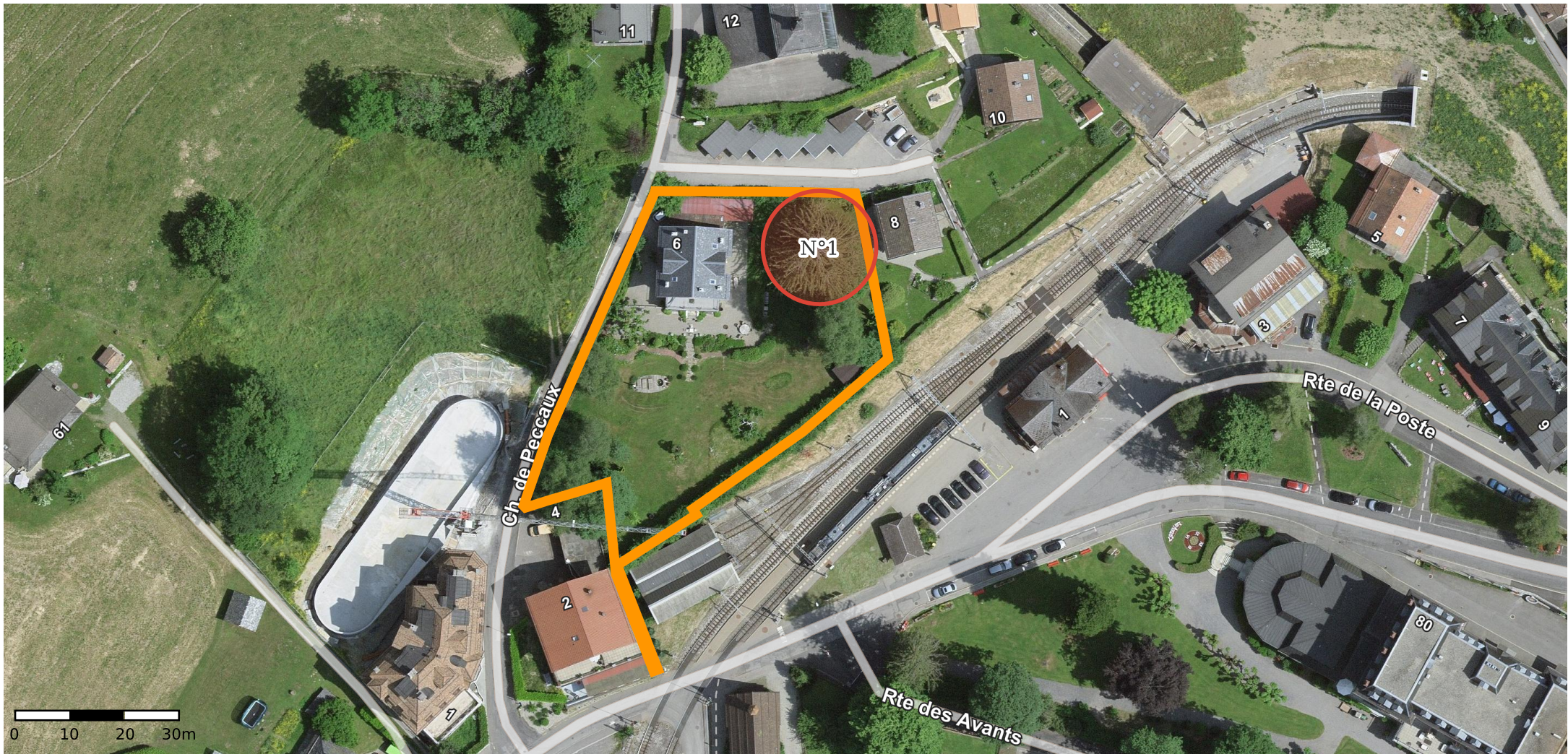
Visa : [Signature]

La directrice : Irina Gote

Date : 02.05.2025

Visa : [Signature]





© Géodonnées : Cartoriviera, Etat de Vaud, swisstopo, OpenStreetMap – Informations dépourvues de foi publique



## Demande d'autorisation d'abattage, parcelle 4728

Arbre n° 1 Epicéa commun (Picea abies)

Echelle : 1:1'000  
Coordonnées : 2'561'906 / 1'144'823  
Date d'impression : 05.05.2025



